



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, à 18 heures et 10 minutes, se sont réunis les membres du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, sous la présidence de Monsieur Stephen HERVE, sur convocation individuelle, faite le 26 janvier, en exécution du décret n°2004-1136 du 21 octobre 2004.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Stephen HERVE
- Madame Joelle MOTTE,
- Madame Cristel FABRIS,
- Madame Oldhynn PIERRE
- Madame Christelle LE GOUALLEC,
- Monsieur Patrick GIBERT,
- Madame Nezha DECOURRIERE,
- Monsieur Christian BILLOTTE,
- Madame Chantal GARDET,
- Madame Sylvette GIRAUD,
- Madame Mariam THIAM,
- Madame Michèle BAHURLET.

ETAIENT ABSENTS et/ou EXCUSES :

- Monsieur Lakhdar FEMMAMI,
- Monsieur Christian BILLOTTE.

ONT DONNE PROCURATION :

- Madame Nezha DECOURRIERE à Madame Christelle LE GOUALLEC.

ONT ETE INVITES :

- Monsieur Philippe VAN ELSLANDE,
- Monsieur Ilhan YILDIZ,
- Madame Christelle BRIVAL FONTES,
- Madame Céline GILBERTON.

Secrétaire de séance : Madame Audrey GUENICHE, Directrice Santé Solidarité et Autonomie, Directrice du CCAS.



Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h10.

Le Président présente l'ordre du jour, soumet au Conseil d'Administration le procès-verbal du 25 novembre 2025.

Monsieur Stephen HERVE présente l'ordre du jour :

- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 NOVEMBRE 2025
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-01 : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
ONT PRIS ACTE
- 19/02/26-02 : MODIFICATION DU NOM DU BUDGET ANNEXE DU CCAS
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-03 : ACCEPTATION DE DONS PAR LE CCAS NON GREVES DE CONDITIONS ET DE CHARGES
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-04 : TARIFICATION DES ACTIVITES D'ANIMATION SENIORS
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-05 : APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS RECIE
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-06 : PROCEDURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION POUR LES RISQUES PREVOYANCE
Le CST du 18 février 2026 n'ayant pas atteint le quorum, la séance n'a pas pu se tenir.
Il est donc proposé au Conseil d'administration d'ajourner le présent point jusqu'à la tenue du prochain CST.
- 19/02/26-07 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET LA COMPAGNIE TERRAIN DE JEU DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DES COLLEGIENS TEMPORAIREMENT EXCLUS (ACTE) PORTE PAR LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE (PRE).
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-08 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET L'ASSOCIATION DILO DANS LE CADRE DU DISPOSITIF D'ACCUEIL DES COLLEGIENS TEMPORAIREMENT EXCLUS (ACTE) PORTE PAR LE PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE (P.R.E).
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-09 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET MADAME ELISABETE CARDOSO, POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS, DANS LE CADRE DU PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE

- 19/02/26-10 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET « MADAME VIRGINIE PERBAL » POUR LA MISE EN PLACE D'ATELIERS, DANS LE CADRE DU PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE (P.R.E)
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- 19/02/26-11 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ET MADAME AMARO JURISTE DANS LE CADRE DU PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE
VOTE FAVORABLE A L'UNANIMITE
- NOTE N°1 D'INFORMATION DU PRESIDENT : CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX PAR LA CIRCONSCRIPTION DE SERVICE SOCIAL DE BONDY A LA MAISON MARIANNE
ONT PRIS ACTE
- NOTE N°2 D'INFORMATION DU PRESIDENT : NUIT DE LA SOLIDARITE EDITION 2026
Les chiffres relatifs à Bondy ont été transmis à cette occasion, faisant état de 12 personnes au total soit 6 personnes recensées dans les rues et 6 personnes recensées à l'Hôpital Jean-Verdier.
ONT PRIS ACTE
- QUESTION DIVERSE
Le Conseil consultatif DRE, qui s'est tenu le mercredi 18 février 2026, a fait l'objet d'un retour d'information auprès du Conseil d'administration.

Monsieur Stephen HERVE remercie les administrateurs.

RIEN N'ETANT PLUS A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 19H20.

POUR COPIE CONFORME
LE PRESIDENT DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE